

Description du stage

ouvert à tous (nombre de places limité)

À la rencontre de Johannes Brahms



Programme autour des œuvres pour chœur mixte et piano de Johannes Brahms

Les partitions seront transmises dès que possible.
Un travail personnel est souhaitable afin de se préparer au stage.

Répétitions dans les locaux du Temple de Luneray du 23 au 28 août 2021
Horaires : 9h30 -12h30 et 14h -17h

Répétition générale publique le 27 Août au temple de Luneray et concert de fin de stage

Lieu à déterminer

La Maîtrise de Seine-Maritime



À l'initiative de Jean-Joël Duchesne, la Maîtrise de Seine-Maritime a été créée en 1991 par le Rectorat de l'Académie de Rouen et le Centre d'Art Polyphonique de Haute-Normandie avec la volonté de développer les chœurs et maîtrises d'enfants en région.

Depuis septembre 2012, elle est dirigée par le chef de chœur Mathias Charton.

Structure de formation et de diffusion en résidence à Yvetot, au Collège Albert Camus (depuis 2005 Classe à Horaire Aménagé Musique) et au Lycée Raymond Queneau, la Maîtrise permet à des élèves de la 6ème jusqu'à la Terminale de recevoir, en complément d'une formation scolaire générale, un enseignement spécifique dans le domaine vocal tout en leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Depuis 2015, la Maîtrise compte un chœur pré-professionnel de 48 jeunes chanteurs âgés de 15 à 30 ans ainsi qu'un chœur d'adultes constitué d'une centaine de musiciens amateurs.

Principalement active dans le département de Seine-Maritime et en Région Normandie, la Maîtrise est également présente dans les programmations de prestigieux festivals français. Elle répond aussi régulièrement à l'invitation d'institutions étrangères. Depuis 2013, la Maîtrise rejoint les grands jeunes chœurs européens en participant régulièrement à des concours internationaux (Tours, Neerpelt, Venise, Göteborg). Associé au compositeurs Thierry Machuel et Olivier Calmel, elle organise tous les deux ans depuis 2017 sur le territoire d'Yvetot le festival International de chant choral.

Aujourd'hui, cinq autres chefs de chœurs, Justine Desannaux, Solène Duparc, Dylan Levesque, Quentin Robert et Gaël Vincent ont rejoint l'équipe.

maîtrise
de seine-maritime

STAGE D'ÉTÉ

**Du 23 au 28 août
2021 Luneray**





Solène Duparc chef de chœur

Solène Duparc est née de bonne humeur.

Petite fille, elle souhaitait devenir perchiste ou vétérinaire, puis choisit de faire de la musique. Elle trompette, chante, danse, dirige, passe par la fac, voyage à travers le monde, enseigne.

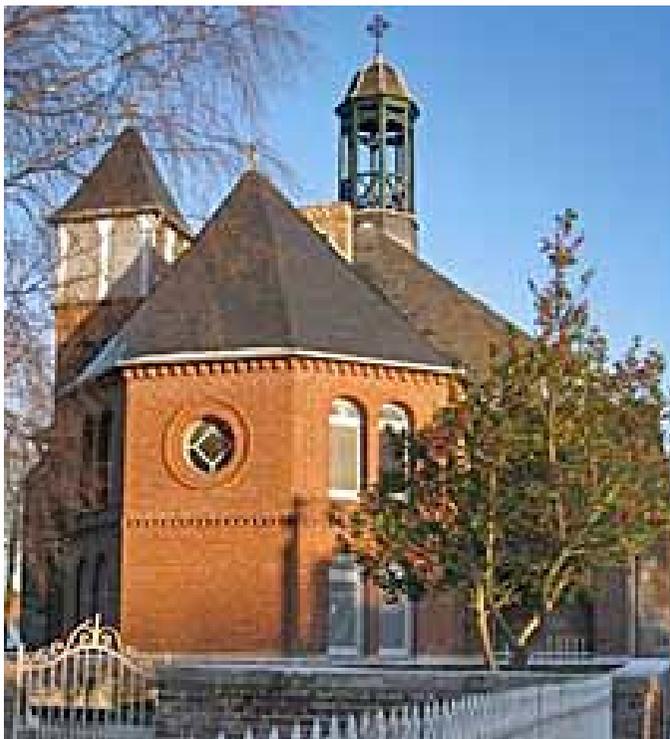
Elle vit entourée de saltimbanques, aime construire des maisons et se passionne pour la transmission musicale et la dynamique de groupe.

Elle enseigne la trompette au Conservatoire de la Côte d'Albâtre, y dirige l'ensemble vocal ainsi qu'un chœur de jeunes.

Elle dirige également le chœur de femmes Source d'Elles à St Maclou de Folleville.

Elle se produit avec le groupe Qu'en pense Gertrude ?, et a co-écrit un spectacle à destination du jeune public : Le calme avant la trompette.

Solène Duparc dirige le chœur Vivace à la Maîtrise de Seine-Maritime depuis octobre 2020.



Corine Bertucat pianiste

Curieuse de toutes formes d'expression musicale, Corine Bertucat accompagne les classes instrumentales, vocales et se produit dans différents concerts et spectacles vivants.

Elle enseigne le piano au Conservatoire Camille Saint-Saëns de Dieppe ainsi qu'au Conservatoire de la Côte d'Albâtre où elle est la pianiste accompagnatrice de l'ensemble vocal et des chœurs d'enfants.

Corine accompagne au piano les différents projets de la Maîtrise de Seine-Maritime et plus particulièrement le chœur Vivace depuis octobre 2020.

Contacts



06 89 59 91 48



17 rue rétimare
CS 60142
76193 Yvetot Cedex



info@maitrisedeseinemaritime.com



www.maitrisedeseinemaritime.com

Bulletin d'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Voix : Soprano - Alto - Ténor - Basse

Nombre d'années de pratique : _____

Nom de votre chorale : _____

Formule souhaitée :

Option 1 : Inscription au stage = 120 €*

Option 2 : Inscription au stage + repas midi = 200 €*

*Réduction de 30 € pour les adhérents du chœur Vivace à jour dans leur cotisation.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

Le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de 50% du montant de l'option choisie, à l'ordre de :

Maîtrise de Seine-Maritime.

Le solde sera réglé au début du stage .

Envoyer le tout à :
Maîtrise de Seine-Maritime
17 rue Rétimare CS 60142
76193 Yvetot CEDEX

Date limite d'inscription : 30 juin 2021.